

Les qualifications

4. Sélections

La finale regroupe les sélectionnées lors des quatre compétitions éliminatoires sur les 4 agrès :

- une dans chacun des territoires du CID : Grand Besançon – Haut-Doubs – Pays de Montbéliard
- une dans le Jura

et les gymnastes ayant été sélectionnées aux finales nationales.

5. Catégories et nombre de qualifiées :

CATÉGORIES		DEGRÉS AUTORISÉS		Qualifiées par district	Total en finale
		Mini	Maxi		
BENJAMINES 2	B2	1	3	7	28
BENJAMINES 1	B1	3	5	5	20
MINIMES 2	M2	2	4	7	28
MINIMES 1	M1	4	5	5	20
CADETTES 2	C2	2	4	4	16
CADETTES 1	C1	4	6	4	16
JUNIORS 2	J2	2	4	4	16
JUNIORS 1	J1	4	6	4	16
SENIORS 2	S2	2	4	3	12
SENIORS 1	S1	4	6	5	20

6. Absence au sein d'un territoire ou CD39

- Pour les « rattrapages » au sein d'un territoire ou du Jura, les changements sont à effectuer sur ALTO jusqu'à 1 semaine avant la compétition. Ensuite par mail à l'adresse de la commission.
- Il incombe à chaque club d'informer le club de la gymnaste suivante en cas d'absence d'une de ses participantes.

7. Classement vertical

- Pour chaque territoire et le Jura, si une gymnaste ne peut se présenter à la finale, la gymnaste suivante est qualifiée, la procédure étant propre à chaque territoire et au Jura.
- Un **classement vertical** sera établi en regroupant les résultats des 4 compétitions éliminatoires. Les gymnastes seront classées par catégorie en fonction de leur total aux éliminatoires.
- Lorsque, pour un territoire ou le Jura, le nombre de gymnastes à sélectionner dans une catégorie est inférieur au nombre de qualifiables pour cette catégorie, des gymnastes sont ajoutées en se basant sur le classement vertical. Les gymnastes de cette catégorie qui n'ont pas encore été sélectionnées sont ajoutées au fur et à mesure des places disponibles.

Dans le cas où aucune gymnaste ne suit dans la catégorie de la gymnaste absente, le club concerné ou le territoire/CD doit en informer la commission GF départementale à l'adresse indiquée sur ALTO, en précisant dans l'objet du message « classement vertical ».

Le classement vertical sera arrêté une semaine avant la compétition et l'accès à ALTO fermé.

La compétition

1. Horaires

La compétition se déroule sur toute la journée

- une demi-journée compétition jeunesses (le matin)
- une demi-journée compétition aînées (l'après-midi)

2. Palmarès

- Les palmarès auront lieu après chaque compétition.
- Au minimum, les 3 premières de chaque catégorie seront récompensées.
- Les clubs devront venir vérifier les totaux de leur(s) gymnaste(s) dans le temps imparti. Aucune réclamation ne pourra être faite après ce délai.
- Les résultats ne pourront pas être consultés par les clubs avant la lecture du palmarès. Il n'y aura pas d'édition d'un format papier pour chaque club. Deux exemplaires seront affichés dans la salle et les résultats seront publiés rapidement sur le site.

3. Quotas juges

Le nombre et à la qualification des juges présentés à cette compétition devront **obligatoirement** correspondre au nombre et aux catégories des gymnastes inscrites.

Remarque : Pour le club organisateur, le nombre de juges à présenter sera déterminé au cas par cas.

Finales		
Nb gymnastes		Nombre de Juges
1 à 4	Au moins 1 gymnaste présentant un 6 ^{ième} degré.	1 juge recyclé* 6 ^{ième} degré
	Pas de gymnaste présentant de 6 ^{ième} degré	1 juge recyclé*
5 à 8	4 gymnastes maximum présentant un 6 ^{ième} degré.	1 juge recyclé* 6 ^{ième} degré et 1 juge recyclé*
	Au moins 5 gymnastes présentant un 6 ^{ième} degré.	2 juges recyclés* 6 ^{ième} degré
	Pas de gymnaste présentant de 6 ^{ième} degré	2 juges recyclés*

* juge ayant déjà jugé et recyclé lors de la saison N ou N-1 (sauf pour l'agrès modifié de l'année en cours).
Un juge ayant uniquement fait la formation de base n'est pas un juge recyclé.

Les juges en formation (à blanc) peuvent être inscrits à cette compétition mais ne compteront pas dans le quota de « juges ».

Si les modifications du nombre de sélectionnées pour un club impactent leur quota juges après la fin des inscriptions (1 semaine avant la compétition), contacter la présidente du jury.

4. Inscriptions

Les inscriptions aux finales se feront **via ALTO**, comme pour toutes les autres compétitions y compris pour les gymnastes ayant été sélectionnées aux finales nationales.

a) Gymnastes

Inscrire les sélectionnées par les compétitions éliminatoires et celles ayant été sélectionnées aux finales nationales.

Jusqu'à une semaine avant, les clubs pourront apporter des modifications sur le site quant au nom des gymnastes inscrites :

- enlever les gymnastes qui ne participeront pas ;

- ajouter les nouvelles qualifiées (y compris celles qualifiées par le classement vertical).
Ensuite les modifications seront faites par la commission.

b) **Juges**

- Les inscriptions sont à faire par compétition (jeunesses et aînées séparément).

Si les modifications du nombre de sélectionnées pour un club impactent leur quota juges après la fin des inscriptions (1 semaine avant la compétition), contacter la présidente du jury.

5. Remarques

Pour éviter les erreurs de classement : les membres du secrétariat prendront le temps nécessaire pour réaliser le palmarès et le faire relire.